

FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE - BÂTIMENT & AMÉNAGEMENTS EXTÉRIEURS

Agent Technique Polyvalent — Bâtiment et Aménagements Extérieurs

Préparer, organiser et réaliser des travaux courants d'entretien, de petite maçonnerie, d'aménagements extérieurs et de maintenance de premier niveau, dans le respect des règles de sécurité, de qualité et de protection de l'environnement.

IDENTIFICATION DE L'ACTION DE FORMATION	
Intitulé - Agent Technique Polyvalent Bâtiment et Aménagements Extérieurs	Nature - Action de formation (art. L.6313-1, 1° du Code du travail)
Durée - 70 heures — 10 jours en présentiel (10 × 7 h)	Modalité - Présentiel, en salle équipée et sur plateau technique
Effectif - De 4 à 10 participants	Sanction - Attestation de fin de formation et attestation des compétences acquises
Lieu - AXIS F.O.I — 43 rue Roland Garros, 97400 Saint-Denis	Public - Agents techniques polyvalents, ouvriers du bâtiment, agents de maintenance et des services techniques des collectivités

SECTION 1

Présentation et objectifs de la formation

Cette formation professionnelle développe les compétences nécessaires à la préparation, l'organisation et la réalisation de travaux courants d'entretien, de petite maçonnerie, d'aménagements extérieurs et de maintenance de premier niveau. Articulée autour de six modules complémentaires, elle alterne apports théoriques et travaux pratiques afin de rendre le participant autonome et opérationnel sur le terrain, tout en plaçant la sécurité, la qualité des réalisations et le respect de l'environnement au cœur de chaque intervention. AXIS F.O.I assure l'ingénierie de formation, l'animation pédagogique, le suivi qualité et la délivrance des attestations.

Objectif général

À l'issue de la formation, le participant sera capable de préparer et organiser une intervention de chantier, de réaliser des travaux courants de petite maçonnerie, de réaliser des aménagements extérieurs simples, de réaliser des opérations de maintenance de premier niveau et d'entretien des ouvrages, d'appliquer les règles de gestion des déchets et de protection de l'environnement et d'appliquer les règles de sécurité et de prévention des risques professionnels, afin d'intervenir de manière autonome, organisée et conforme aux exigences de qualité et de sécurité.

Objectifs opérationnels

À l'issue de la formation, le participant sera capable de :

- O1 – Préparer et organiser une intervention de chantier
- O2 – Réaliser des travaux courants de petite maçonnerie
- O3 – Réaliser des aménagements extérieurs simples
- O4 – Réaliser des opérations de maintenance de premier niveau et d'entretien des ouvrages
- O5 – Appliquer les règles de gestion des déchets et de protection de l'environnement
- O6 – Appliquer les règles de sécurité et de prévention des risques professionnels

SECTION 2

Programme détaillé de la formation

Le parcours se compose de six modules pour un total de 70 heures. Chaque module associe des compétences visées et un contenu pédagogique précis, mis en œuvre en alternance théorie / pratique.

MODULE 1 – PRÉPARER ET ORGANISER UNE INTERVENTION DE CHANTIER	
	Durée - 14 h
Compétences visées • Préparer efficacement une intervention • Organiser les ressources humaines et matérielles • Sécuriser une zone de travail	
Contenu pédagogique ▶ Les acteurs du chantier et leurs responsabilités ▶ Lecture et compréhension des consignes ▶ Organisation des tâches et gestion des priorités ▶ Préparation des interventions ▶ Gestion des approvisionnements ▶ Implantation et balisage d'un chantier ▶ Contrôle qualité des réalisations ▶ Communication professionnelle sur chantier	
MODULE 2 – RÉALISER DES TRAVAUX COURANTS DE PETITE MAÇONNERIE	
	Durée - 21 h
Compétences visées • Réaliser des travaux simples de maçonnerie • Utiliser les matériaux courants du bâtiment	
Contenu pédagogique ▶ Identification des matériaux de construction	

- Utilisation des outils et équipements
- Préparation des mortiers et bétons
- Réalisation de scellements
- Pose de bordures
- Réalisation de petits ouvrages maçonnés
- Réparation de fissures et dégradations courantes
- Contrôle des niveaux, aplombs et alignements
- Entretien des ouvrages réalisés

MODULE 3 – RÉALISER DES AMÉNAGEMENTS EXTÉRIEURS SIMPLES

Durée · 14 h

Compétences visées

- Réaliser des aménagements extérieurs simples
- Participer à l'amélioration et à l'entretien des espaces extérieurs

Contenu pédagogique

- Préparation des sols
- Terrassement manuel
- Implantation des ouvrages
- Pose de pavés et de dalles
- Réalisation d'allées et cheminements
- Pose de bordures paysagères
- Installation de clôtures simples
- Entretien des aménagements extérieurs
- Contrôle qualité des réalisations

MODULE 4 – RÉALISER DES OPÉRATIONS DE MAINTENANCE DE PREMIER NIVEAU ET D'ENTRETIEN DES OUVRAGES

Durée · 7 h

Compétences visées

- Réaliser des opérations simples d'entretien
- Identifier les dégradations nécessitant une intervention

Contenu pédagogique

- Diagnostic visuel des ouvrages
- Contrôle de l'état des équipements
- Entretien courant des installations
- Réparations mineures
- Maintenance préventive
- Signalement des anomalies

MODULE 5 – APPLIQUER LES RÈGLES DE GESTION DES DÉCHETS ET DE PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Durée · 7 h

Compétences visées

- Appliquer les obligations environnementales
- Mettre en œuvre les bonnes pratiques de gestion des déchets

Contenu pédagogique

- Réglementation environnementale applicable au BTP
- Typologie des déchets
- Tri à la source
- Stockage temporaire
- Réemploi et valorisation des matériaux
- Réduction de l'impact environnemental
- Bonnes pratiques écoresponsables sur chantier

MODULE 6 – APPLIQUER LES RÈGLES DE SÉCURITÉ ET DE PRÉVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS

Durée · 7 h

Compétences visées

- Prévenir les risques liés aux activités du bâtiment
- Appliquer les règles de sécurité sur chantier

Contenu pédagogique

- Les principaux risques du bâtiment
- Équipements de protection individuelle
- Signalisation et balisage
- Gestes et postures
- Prévention des accidents
- Conduite à tenir en cas d'incident
- Analyse des situations à risque

SECTION 3

Publics et prérequis

Public concerné

- Agents techniques polyvalents et ouvriers du bâtiment
- Agents de maintenance et personnel des services techniques
- Agents des collectivités territoriales
- Salariés intervenant dans l'entretien, l'amélioration et l'aménagement des bâtiments et espaces extérieurs
- Personnes en reconversion ou en insertion vers les métiers techniques du bâtiment

Prérequis exigés

- Comprendre les consignes de sécurité - bonne compréhension du français oral
- Aptitude physique compatible avec les activités de terrain

Accessibilité aux personnes en situation de handicap (PSH)

AXIS F.O.I s'engage à étudier toute situation de handicap afin de mettre en œuvre les adaptations nécessaires au bon déroulement de la formation (aménagement du parcours, des supports, des modalités d'évaluation, mobilisation du réseau Agefiph 974 / Cap emploi 974 / MDPH 974 / Ressource Handicap Formation). Nos locaux sont conformes à la réglementation ERP.

Référente handicap : Mme Cyndi SOMARIA — 06 13 98 23 91 — contactaxisfoi@gmail.com

SECTION 4

Modalités et délais d'accès

Procédure d'inscription

1 - Prise de contact	2 - Analyse du besoin & devis	3 - Convention / contrat	4 - Confirmation	5 - Convocation
----------------------	-------------------------------	--------------------------	------------------	-----------------

Avant toute inscription, un entretien individuel et un questionnaire de positionnement permettent d'analyser les besoins, attentes et niveau du participant afin d'adapter l'accompagnement pédagogique. Un devis et une convention de formation sont établis avant toute entrée en formation.

Délai moyen entre la demande et le début de la prestation : de quelques jours à 15 jours après validation du dossier complet (administratif et financier).

SECTION 5

Durée, rythme et organisation

70 h En présentiel	10 jours 7 h par jour	4 à 10 Participants
-----------------------	--------------------------	------------------------

Organisation : 10 journées de 7 heures (70 h au total), 100 % en présentiel, alternant apports théoriques et travaux pratiques.

Effectif : groupe restreint de 4 à 10 participants, pour un suivi individualisé et un accès optimal aux ateliers pratiques.

Lieu : formation organisée en intra-entreprise par AXIS F.O.I (43 rue Roland Garros, 97400 Saint-Denis). La partie pratique se déroule sur le site de l'entreprise cliente — plateau technique ou chantier école mis à disposition — dans le respect des règles de sécurité, ou en salle équipée pour les séquences théoriques et les exercices préparatoires.

SECTION 6

Contenu et méthodes pédagogiques

La formation alterne apports théoriques illustrés et pratique encadrée tout au long des six modules, des fondamentaux de l'organisation de chantier jusqu'à la sécurité et la prévention des risques.

Méthodes pédagogiques mobilisées

- Apports théoriques illustrés
- Démonstrations techniques
- Études de cas
- Travaux pratiques et exercices d'application
- Mises en situation professionnelles
- Retours d'expérience

SECTION 7

Moyens techniques et pédagogiques

AXIS F.O.I met à disposition de chaque participant l'ensemble des moyens techniques, humains et pédagogiques nécessaires à l'atteinte des objectifs de la formation, conformément aux exigences Qualiopi (indicateurs 19 et 20).

Moyens matériels et pédagogiques

- Salle équipée et vidéoprojecteur
- Supports pédagogiques remis aux participants
- Outils de maçonnerie
- Matériel d'aménagement extérieur
- Matériel de balisage
- Équipements de protection individuelle (EPI)
- Plateau technique ou chantier école

Encadrement et supports remis

- Formateur professionnel expérimenté dans les métiers du bâtiment et des aménagements extérieurs

- Accompagnement individualisé de chaque participant
- Livret d'accueil et règlement intérieur, programme détaillé et planning de la session
- Supports de cours, fiches techniques et grilles d'auto-évaluation
- Référente pédagogique & handicap : Mme Cyndi SOMARIA · Référents qualité : Mme Cyndi SOMARIA et M. David CURVEUR

SECTION 8

Modalités d'évaluation

ÉVALUATION EN COURS DE FORMATION	ÉVALUATION FINALE & SANCTION
- Test de positionnement à l'entrée - Exercices pratiques tout au long du parcours - Évaluations formatives à chaque séquence Les résultats sont consignés dans les documents de suivi pédagogique afin de mesurer la progression des compétences.	- Mise en situation professionnelle - Évaluation finale des acquis - Questionnaire de satisfaction Critère de réussite : atteinte du niveau attendu sur la grille d'évaluation pratique et respect des règles de sécurité. Une attestation de fin de formation et une attestation des compétences acquises sont remises à chaque participant.

SECTION 9

Résultats, débouchés et poursuites de parcours

INDICATEURS DE RÉSULTATS — AXIS F.O.I étant un organisme de formation nouvellement engagé sur cette action de formation, aucune session n'a encore été réalisée à la date de publication de cette fiche. Les indicateurs de résultats seront publiés à l'issue de la première session de formation puis mis à jour au minimum une fois par an.

INDICATEURS DE QUALITÉ SUIVIS :

Session	Nombre de stagiaires	Taux de satisfaction des stagiaires	Taux d'assiduité	Taux de réalisation de la formation	Taux d'atteinte des objectifs pédagogiques	Taux d'acquisition des compétences visées	Taux de délivrance des attestations de fin de formation

Tableau renseigné à l'issue de chaque session de formation, puis mis à jour au minimum une fois par an.

Débouchés immédiats	Évolutions avec l'expérience
- Agent technique polyvalent du bâtiment - Ouvrier polyvalent / agent de maintenance - Agent des services techniques de collectivité	- Agent qualifié en maçonnerie ou aménagements extérieurs - Chef d'équipe / responsable de petits chantiers - Spécialisation par formation complémentaire

SECTION 10

Tarifs et modalités de financement

Formation intra-entreprise

Formation intra-entreprise — groupe de 10 participants maximum.

Tarif : sur devis personnalisé

Le coût de la formation fait l'objet d'un devis préalable, établi selon le nombre de participants et les besoins de l'entreprise. Le tarif comprend l'ingénierie de formation, l'animation des séquences théoriques et pratiques, les supports pédagogiques, les évaluations, l'accompagnement pédagogique et la délivrance des attestations de fin de formation.

Une convention de formation est établie avant toute entrée en formation. Financements possibles : financement de l'employeur · prise en charge par un OPCO (sous réserve d'éligibilité) · autres dispositifs — nous consulter.

SECTION 11

Contact AXIS F.O.I.

CENTRE DE FORMATION

AXIS F.O.I. — SARL CYNDI SOMARIA

43 rue Roland Garros, 97400 Saint-Denis, La Réunion
Tél 06 13 98 23 91 / 06 92 77 57 05 · contactaxisfoi@gmail.com
SIRET 912 473 105 00019 · NDA 04973500597 · NAF 8559A

Référente pédagogique & handicap : Mme Cyndi SOMARIA

Référents qualité : Mme Cyndi SOMARIA et M. David CURVEUR

Amélioration continue — Les retours des participants, des intervenants et des partenaires font l'objet d'une analyse régulière dans le cadre de la démarche d'amélioration continue mise en œuvre par AXIS F.O.I., conformément aux exigences du Référentiel National Qualité.